

Etaient présents : M. BOUTHEMY André – Maire, FOURRAGE Laurent, DELAHAIE Meddy, BOUVIER Michel, GRANDGIRARD Pascal, NIEZ Sophie, GEFFRAULT Fernand, JEULAND Stéphane, BARON Rémi, BUSSON Françoise, DROUILLE Jérôme, GENOUEL Angélique, BOULLERY Coraline.

Etaient absents : DELALANDE Bruno, MARTIN Yannick

Secrétaire de séance : BARON Rémi

Monsieur le Maire revient sur le compte rendu de dernier conseil Municipal. Il n'y a aucune question, le compte rendu est approuvé.

Monsieur le Maire informe le conseil que la rentrée Scolaire s'est bien passée et remercie M Laurent FOURRAGE et toutes les personnes qui ont participé à la mise en place de la Réforme Scolaire.

## **1) FINANCES**

### Clôture du budget la chapelle 2.

M le Maire annonce que le lotissement de la chapelle 2 est achevé, tous les lots ont été vendus et les travaux réalisés, le solde de l'opération s'élève à 265 170.02 euros, ce montant sera reversé au budget de la commune.

230 000 euros ont déjà été utilisés pour le financement de l'aménagement du Bourg.

### Création de 2 budgets annexes

Les 35 000 euros restant sont répartis pour la création de 2 budgets annexes

-17 000 euros Lotissement des Vallons

-18 000 euros Zone d'activités

## **2) PROJETS D'URBANISME**

### Lancement de la consultation pour le choix du bureau d'études.

Les consultations ont été lancées fin août, parution presse dans Ouest France le 29 août et mise en ligne sur le site e-mégalis le 27 août

-Projet lotissement : 35 demandes de dossiers.

-Projet Zone d'activités : 37 demandes de dossiers.

La date de remise des plis est fixée au 4 octobre, la Commission d'Appel d'Offres se réunira pour l'ouverture des plis la semaine suivante.

### -Projet de construction « les Tilleuls »

Monsieur le Maire expose la réflexion engagée avec les adjoints pour la densification de construction aux Tilleuls. La parcelle ZD 209 de 2174m<sup>2</sup> est actuellement consacrée à un espace vert, cela représente une charge d'entretien importante et cet espace est peu utilisé par les enfants faute d'équipement. Dans un souci de bonne gestion du patrimoine communal et afin de donner l'exemple de densification dans « les dents creuses », monsieur le Maire propose d'ouvrir à l'urbanisation cette parcelle, il demande donc d'être autorisé à engager la procédure de déclassement de cette parcelle.

Ce bien n'étant pas destiné à la voirie, une enquête publique n'est pas obligatoire cependant afin d'informer au mieux les riverains concernés une concertation sera organisée (enquête ou réunion d'informations).

Il est suggéré que les différents riverains puissent acquérir chacun une partie de ce terrain pour agrandir leur propriété et ainsi éviter l'implantation de nouvelles maisons très proches.

Le Conseil Municipal donne son accord pour le lancement de ce projet et la consultation d'un bureau d'études qui pourra présenter un croquis d'implantation de 2 ou 3 maisons sur cette parcelle. Ce croquis servira à l'information des riverains.



### Projet d'acquisition de terrains

Monsieur le Maire expose qu'il a relancé le notaire des Consorts de Durfort (terrain rue de la fontaine), qu'il a adressé un courrier à madame Treuille (terrain rue du Général Tabouis).



Il précise également que l'achat des terrains des consorts Bouvier est presque finalisé.

### **3) TRAVAUX EN COURS**

#### -Aménagement de l'espace verts « anciennes lagunes »

Les travaux avancent dans de bonnes conditions compte tenu des bonnes conditions météorologiques de ce début septembre. Les haies de saule seront enlevées, le panneau indiquant les travaux de la station d'épuration sera démonté ; le projet de ponton a été abandonné au profit d'une passerelle qui enjambe le ruisseau. Le fossé qui vient du petit bois sera traité en noue. L'économie du marché devrait être respectée.

Il faudra trouver un nom pour cet espace, une consultation de la population sera faite à ce sujet (affichage et site internet).

#### -Aménagement du Bourg

Les dernières finitions et la remise en état des petits désordres devraient être réalisées avant la fin septembre.

### **4) QUESTIONS DIVERSES**

-Un arrêt de car est créé par le service transports de Vitré Communauté à la demande de 2 familles au lieu-dit : La Grée, il existait un vieil abri à la maison neuve, celui trop vétuste ne pourra être réutilisé, il faut donc prévoir l'achat et mise en place d'un abri, celui-ci peut être subventionné par Vitré.communauté.

-La demande de remboursement d'un acompte pour la location du Centre Culturel a été demandée (pour une raison de santé). Le Conseil Municipal donne son accord.

#### -Alimentation du futur Journal d'Informations Electronique :

Après avoir pris connaissance du devis CEGELEC de 515 euros HT soit 618euros TTC pour l'alimentation du panneau d'informations, le Conseil Municipal valide et accepte la proposition.

#### -Demande de gratuité de location du centre culturel pour les classes 4

Le Conseil Municipal reformule la question de la gratuité de location du centre culturel à toutes les classes ?

Après débat et vote du conseil Municipal :

6 voix oui et 7 voix non

La gratuité est refusée.

#### -Remboursement :

Le Conseil Municipal autorise le remboursement par la commune de 202,80 € à M Laurent FOURRAGE pour l'achat d'un panneau pour les TAP posé sous le préau de l'Ecole.

Monsieur le Maire informe qu'un camion à pizza est installé le mardi soir rue du Général Tabouis.

Monsieur le Maire informe que 10 jeunes ont participé aux missions d'argent de poche cet été.

Monsieur le Maire informe les élus des petites incivilités qu'il constate : les enfants qui jouent sur les tombes du cimetière sous l'œil des parents, des enfants qui jouent dans le bassin d'orage à la Chapelle 2 sans aucune surveillance, les élus invoquent la possibilité de prendre un arrêté d'interdiction de jouer dans cet espace.

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au JEUDI 2 Octobre à 19h30.

A 21 heures, la séance est levée.